

La Pétanque vaudeurinoise voit le jour

Publié le 30/09/2022



Le club de pétanque est soutenu par la municipalité dans ses premiers pas. © Droits réservés

Une trentaine de personnes ont validé la création de la Pétanque vaudeurinoise, en présence du maire André Milot et de Laurent Chapotot, président délégué du comité de l'Yonne de pétanque, la semaine dernière au cours de l'assemblée générale constitutive.

Le club a bénéficié l'an dernier de l'aménagement d'un espace disponible situé derrière la salle polyvalente Raymond-Imbault ; en même temps que la mise en place d'un court de tennis. Ainsi, six terrains de boules ont été créés dotés d'un éclairage. De plus, selon, André Milot, « six nouveaux espaces seront créés dès le mois prochain ». Afin d'encourager les premiers pas de la Pétanque vaudeurinoise le maire offrira « un challenge au club à l'occasion de l'organisation de son premier concours ».

Les formalités administratives se poursuivent de même que la rédaction d'un règlement intérieur qui verra le jour prochainement. L'association est accessible aux Vaudeurinois, mais aussi aux personnes domiciliées dans la Communauté de communes de la Vanne et du pays d'Othe (CCVPO). On y pratiquera le sport loisir et de compétition. D'ores et déjà, les terrains sont ouverts du lundi au vendredi jusqu'à 18 heures. En revanche, les terrains seront réservés aux seuls adhérents le vendredi après 18 heures.

Pratique. Le barème des cotisations est actuellement à l'étude. Trois tarifs seront proposés (licenciés, sport loisir, et enfants). Tél. : 06.77.69.69.48.

bureau

Marc Bonnemain, président. Jean-François Quentin, trésorier. Sébastien Marchand, secrétaire. Alain Saulay, trésorier adjoint. Océane Lassarre, secrétaire adjointe.